

VISITE DE L'EXPLOITATION DE MONSIEUR POUPART

21 mai 2003

Etaient présents :

Monsieur Jacques BUNEL secrétaire du Conseil d'Administration de l'AREAS

Messieurs LEROUX et employé agriculteurs du bassin versant Rançon-Fontennelle

Mademoiselle Nathalie LACAZE animatrice de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Monsieur Johan AUDREZET animateur agricole du syndicat du bassin versant de l'Eaulne

Monsieur Vincent BREMAUD animateur agricole du syndicat des bassins versants Durdent-Saint-Valery-Veulettes

Monsieur David PETIT-QUENIVET animateur agricole du syndicat des bassins versants Valmont-Ganzeville

Monsieur David ROLLAND animateur agricole du syndicat du bassin versant de l'Yeres et de la Côte

Monsieur Mathieu WATEAU animateur agricole du syndicat des bassins versants Rançon-Fontennelle

Monsieur Nicolas COUFOURIER conseiller érosion à la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

Monsieur Alexandre JOANNON de l'INRA INAPG

Monsieur Jean-François OUVRY de l'AREAS

Monsieur Jean-Baptiste RICHET de l'AREAS

Mademoiselle Mélanie LHERITEAU de l'AREAS

I- L'exploitation

1- Situation

L'exploitation est située dans la région du Ponthieux sur la versant sud-ouest de la vallée de l'Authie dans la Somme.

- 180 hectares sont à proximité du corps de ferme au Grand-Mezoutre sur la commune de Vironchaux. Les sols sont de type limoneux battants.

- 110 hectares sont sur la commune de Nampont. Les sols y sont sablo-limoneux.

2- Cultures

La moitié de l'exploitation est en céréales : blé, orge, colza. Les autres cultures sont des pommes de terre, des carottes, des pois de conserve, des betteraves, des salsifis et du lin.

En hiver, tous les sols inoccupés sont couverts par des plantes d'intercultures (moutarde le plus souvent, seigle si récolte précédente tardive).

3- Système d'exploitation

Monsieur Poupart est en EARL avec son épouse depuis trois ans. Il emploie un chauffeur.

Il pratique le sans labour depuis une dizaine d'années.

4- Matériel

Il n'a pas de matériel spécifique, mis à part un semoir de Techniques Culturelles Simplifiées (TCS), qu'il utilise finalement assez peu.

Matériel de semis : Pour le semis des céréales, il emploie un semoir classique auquel il a rajouté une herse râteau à l'arrière. Le semoir TCS sert à semer le lin et les pois.



Semoir TCS



Semoir à betteraves avec les disques ouvreurs



Décompacteur



Extirpateur

Il est parfois utilisé en conditions sèches pour les céréales. Le semoir à betteraves est équipé de disques ouvreurs : deux roues à disque en V qui ouvrent le sillon.

Matériel de travail du sol, déchaumage et préparation du semis : un cover crop nouvelle génération, une herse rotative, une herse à dents droites, un extirpateur, un décompacteur.

Matériel de récolte : une moissonneuse batteuse qui **broie bien et étale bien** les pailles.

5- Travaux

Monsieur Poupart fait tout le travail du sol et les traitements lui même. Il assure aussi la moisson et les semis (cultures et intercultures). Il fait appel à un entrepreneur pour les autres travaux : plantation et arrachage des pommes de terre, arrachage et retournement du lin, arrachage des betteraves, épandages de matière organique...

II- Pourquoi le sans labour ?

- L'apparition au début des années 90 de problèmes sur des sols fragiles (forte baisse du taux de matière organique, érosion) entraînent l'abandon de certaines cultures comme la pomme de terre pendant dix ans.
- Une remise en question sur le plan technique.
- La baisse des prix suite à la PAC de 92 induit la nécessité de mieux gérer les charges.

III- Les itinéraires

1- Après céréales

- Pailles broyées par la moissonneuse,
- Deux passages de Cover crop et un passage de décompacteur très tôt dans l'année souvent avant le 15 septembre,
- Une application de glyphosate.

2- Interculture : les moutardes sont semées précocement puis toujours détruites chimiquement (glyphosate) vers le 15 novembre si possible. L'objectif est une destruction au plus tard fin novembre.

3- Sortie d'hiver : passage d'extirpateur à 15 cm de profondeur fin février pour favoriser le ressuyage et le réchauffement du sol.

Les betteraves sont souvent binées : désherbage mécanique et réchauffement de la terre.

Les traitements sont appliqués en bas volumes.

Céréales : la quantité de paille est réduite d'abord grâce à une maîtrise de la hauteur des tiges en appliquant un racourcisseur en 3 fois à dose réduite (un peu avant le stade optimum, pendant et après). La densité de semis est aussi plus faible depuis l'adoption du sans labour.

IV- Le retour d'expérience sur le sans labour

1- Conseils

- Inutile de faire de gros investissements pour du nouveau matériel.



Etat de surface sur pommes de terre



Etat de surface sur orge de printemps



Bonne levée des petites graines de carottes même après une céréale car les pailles sont broyées très finement



Betteraves sur précédent salsifis

- Faire beaucoup d'observations à la parcelle. La bêche est l'outil le plus important pour les observations de sol.
- La réussite d'une culture dépend énormément de la culture précédente : conditions de récolte, gestion parfaite des résidus de culture et gestion des adventices.
- Après céréales par exemple, la réussite dépend en premier lieu d'un bon broyage et d'une bonne répartition des pailles lors de la moisson (attention au sens du vent).
- Toujours intervenir en bonnes conditions (l'exiger aussi de l'entrepreneur) et au bon moment pour les traitements.
- Important d'échanger des idées au sein d'un groupe.
- Etre très autonome vis-à-vis des prises de décisions qui doivent toujours être précédées d'observations à la parcelle.
- Une bonne maîtrise technique est indispensable.
- Même dans une logique de réduction des intrants, si une erreur d'appréciation est commise à un instant T, il faut intervenir pour la rattraper. Sinon de gros problèmes peuvent apparaître l'année suivante.
- Toujours être prudent quand on essaie un nouveau produit (surface traitée réduite dans un premier temps).

2- Avantages

- Une petite augmentation du taux de matière organique dans les sols (aujourd'hui taux de MO = 18-19 ‰ sur l'exploitation). Mais surtout une concentration de la matière organique dans les premiers centimètres du sol.
- Un profil homogène de sol.
- Une bien meilleure structure du sol donc une **disparition des problèmes d'érosion**.
- Une conduite possible sur toutes les cultures.
- Ne gagne ni plus ni moins qu'en itinéraire classique niveau financier mais gain agronomique.
- Confort de travail amélioré car surface moins chaotique.

V- Le retour d'expérience sur le remembrement

- Au Grand Mezoutre, le remembrement a eu lieu dans les années 60 sans prise en compte des problèmes hydrauliques. Les parcelles ont dues être redécoupées par la suite par des remises en herbe de fourrière et l'implantation de talus et de haies (dans le cadre d'un CTE).
- A Nampont, le remembrement est plus récent. Sur un îlot de 80 ha, Monsieur Poupart a réussi à orienter son parcellaire selon les courbes de niveaux. Des haies et talus ont été aménagés en limite de parcelles sur les versants.



Au Grand Mezoutre : fourrière enherbée et talus planté en limite de parcelle



A Nampont : orientation du parcellaire en fonction des courbes de niveau et talus de versant